



CONFERENCE DE PRESSE DES 1 AN DE LA STRATEGIE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

12.09.2019

DISCOURS CHRISTELLE DUBOS

secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Nous sommes heureux, Olivier Noblecourt et moi-même, de vous accueillir aujourd'hui au ministère des Solidarités et de la Santé, afin de dresser ensemble le point étape de cette stratégie que nous portons avec l'ensemble du Gouvernement en faveur de nos concitoyens les plus précaires.

Il convient ici de parler d'étape : la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée par le Président de la République le 13 septembre 2018, vous le savez, devait se déployer sur trois ans, jusqu'en 2022. Je ne reviendrais que brièvement sur les constats qui ont conduit le Gouvernement à mener cette stratégie à son terme : celui d'un pays riche comptant 9 millions de pauvres, où la reproduction des inégalités explique qu'il faille 6 générations pour sortir de la pauvreté. Vous qui êtes journalistes sociaux, vous le connaissez.

Un an après, cette conférence de presse aura pour objet de vous donner à voir l'avancement de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté que nous déployons jour après jour. Et je tiens à remercier Olivier Noblecourt pour ce travail à la fois constant et immense qu'il mène au quotidien pour faire vivre cette stratégie sur tout notre territoire. Merci, cher Olivier.

Ce bilan j'ai eu l'occasion de le partager avec Le Président de la République et Le Premier Ministre, en conseil des ministres hier avec Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé.

Il sera également partagé avec près d'un millier d'acteurs qui se sont engagés, partout en France, dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et que nous réunirons aux Docks d'Aubervilliers dès aujourd'hui et jusqu'à demain. Je laisserai Olivier revenir dessus bien entendu, car cet événement est une manière de saluer le travail accompli avec les 11000 acteurs de terrain – collectivités, associations, missions locales, services de l'Etat, élus, travailleurs sociaux, ... - que tu as réunis, et de les embarquer dans la suite de ce travail immense au service de nos concitoyens les plus précaires.

J'aimerais relever quelques points de ce Bilan.

Tout d'abord, concernant l'investissement social pour les très jeunes enfants :

Nous avons réformé des modalités de financement des crèches :

- ➔ le bonus mixité sociale devrait bénéficier à plus du quart des établissements d'accueil du jeune enfant dès 2019 ;
- ➔ le bonus territoires bénéficiera en 2019 aux seules places créées dans les QPV, avant d'être étendu en 2020.

En matière de soutien à la parentalité, d'ores et déjà 160 projets de création de centres sociaux ont été recensés en 2019 sur un objectif de 300 d'ici à 2022.

* * *

Ensuite, concernant la lutte contre les privations que subissent les enfants :

Soutien à l'accès à l'alimentation de tous les enfants :

- ➔ déjà 37 000 enfants dans 400 écoles de 9 académies ont bénéficié de petits déjeuners à l'école. Mesure que nous avons annoncée avec le Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer.
- ➔ Par ailleurs, l'accès à la cantine à 1€ pour les enfants pauvres est soutenu dès 2019 dans près de 4000 communes et intercommunalités rurales fragiles.

Ces mesures sont donc bien « entrées dans l'atmosphère ». Il faut maintenant adapter les dispositifs si besoin, pour qu'ils répondent bien aux besoins, en fonction des retours de terrain : je verrai les associations d'élus et de parents d'élèves début octobre.

Une deuxième mesure a également porté ses fruits :

- ➔ 150 nouveaux points conseil budget (PCB) sont labellisés en septembre 2019 pour aider les familles rencontrant des difficultés financières. C'est un beau succès. Ils pourront d'ores et déjà accompagner 80 000 foyers victimes du surendettement.

* * *

Troisième axe, sur le parcours de formation garanti pour tous les jeunes

- ➔ **Garantie jeunes et PACEA** : au 31 juillet, ce sont déjà 130 000 jeunes qui ont été aidés dans leur parcours d'insertion grâce à la Garantie jeunes et à l'allocation PACEA. **L'objectif de 200 000 jeunes aidés sera atteint à la fin de l'année. C'est, là aussi, un respect de nos cibles prévues et un bon résultat.**

* * *

Enfin concernant l'accompagnement vers l'emploi

- ➔ Vous connaissez les mesures ambitieuses sur l'IAE. Je vous renvoie également aux annonces du Président de la République et de la ministre du Travail. Je voudrais surtout mettre l'accent sur la **dynamique très forte qui entoure le déploiement de l'accompagnement global.**

➔ Depuis le 1er janvier, près de 53 000 personnes sont entrées en accompagnement global porté par Pôle emploi. C'est 8 000 personnes de plus qu'à la même période l'an dernier.

Je ne serai pas plus longue sur le bilan, et je te laisserai, Olivier, le compléter.

Cet anniversaire est une étape, certes, mais en aucun cas il ne doit marquer une pause. La mise en place des mesures de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté ne doit pas seulement se poursuivre : elle doit s'accélérer et se diffuser dans tous les territoires.

Ce sera précisément le rôle que joueront les 18 hauts-commissaires à la pauvreté, nommés par M. le Premier ministre en juillet, et qui ont pris leur poste en cette rentrée. Ils seront les garants auprès de chaque préfet de région de la mise en place des mesures de la stratégie pauvreté, mais aussi de leur adaptation à des territoires où la précarité n'a pas toujours le même visage.

Ils joueront à ce titre un rôle essentiel avec les Conseil départementaux qui se sont engagés avec nous dans cette stratégie en signant les conventions Etats-départements. Aujourd'hui, c'est 99 départements qui ont signés.

Avant de conclure, il faut rappeler aussi les deux concertations de grande ampleur, animées par Olivier Noblecourt, se sont mises en place :

➔ La première, depuis le 3 juin 2019, travaille à la création d'un revenu universel d'activité, fusion du plus grand nombre de minima et prestations sociales.

➔ La seconde, lancée ce lundi 9 septembre 2019 avec Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, pour concevoir un véritable service public de l'insertion.

Le président de la République, lors de sa conférence de presse d'avril 2019, et le Premier ministre, lors de sa précédente déclaration de politique générale, ont tous les deux rappelés l'importance de ces

deux réformes dans la construction d'un modèle de protection social à la fois adapté aux enjeux de notre époque et fidèle à l'esprit de notre solidarité nationale.

Mais cette protection sociale du 21e siècle, pour reprendre l'expression du Président de la République, ne doit pas se bâtir sans embarquer les Français, qu'ils soient bénéficiaires des minima sociaux ou non. Et ce pour trois enjeux :

- D'abord un enjeu de rigueur, pour que nos réformes épousent les réalités de nos concitoyens.
- Ensuite un enjeu de principe : nous avons entendu tous collectivement les colères des Français quand une réforme – quoique faite pour eux – était pensée sans eux.
- Enfin un enjeu de concorde : je suis convaincue que c'est en s'interrogeant collectivement sur la protection sociale que nous voulons pour demain que nous réussirons à faire tomber les préjugés qui pèsent sur l'adhésion à notre modèle social, et que nous permettrons à tous nos concitoyens de renouer avec leur solidarité nationale, socle de notre pacte républicain.

Ainsi, l'Etat en accord avec les associations qui siègent au CNLE est en train de revoir la composition des collèges de cet organisme, qui comprendra désormais 50% de personnes bénéficiaires des minima sociaux.

Ce changement devrait être effectif fin octobre. C'est un changement structurel, preuve de notre volonté d'associer toujours plus les usagers à nos décisions.

Par ailleurs, je veux vous annoncer que la concertation publique sur le revenu universel d'activité sera lancée dès le 3 octobre avec l'ouverture de la consultation en ligne à destination de tous les Français. Cette concertation se déploiera également dans les territoires, où elle réunira physiquement les bénéficiaires des minima sociaux pour recueillir leur avis et travailler avec eux.

Avant de laisser la parole à Olivier Noblecourt, je voudrais rappeler que nous sommes avec Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, totalement déterminés à poursuivre dans la mise en œuvre de cette stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, dans l'intérêt de tous les Français

Je vous remercie.